



LA BIODIVERSITÉ

DANS LES

PARCS ET JARDINS HISTORIQUES

2021
2022



avec le soutien
du Fonds Gestion naturelle
de la Fondation Roi Baudouin

COORDINATEURS : Nathalie de Harlez de Deulin, Grégory Mahy, Alexis Billon et Driss Chiab
PARTENAIRES : Ghislain d'Ursel, Louis le Hardÿ de Beaulieu et Cédric Vanneste

NATHALIE DE HARLEZ DE DEULIN

Maître-assistante à la Haute École Charlemagne, coordinatrice du projet de recherche Bio/Pat.

Docteure en Histoire, Art et Archéologie (ULiège, 2015), diplômée du master « Jardins historiques, patrimoine et paysage (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, 1998). Membre spécialiste « jardins historiques » de la Commission royale des Monuments Sites et Fouille, membre du Comité scientifique international des paysages culturels de l'ICOMOS, membre du Conseil scientifique de l'Institut européen des Jardins et Paysage (Bénouville/France), membre du jury du Prix littéraire René Pechère (CIVA, Bruxelles) et membre du jury du Prix de l'Art des Jardins de la Fondation Signature/Institut de France.

Coordinatrice de l'Inventaire des parcs et jardins historiques de Wallonie (9 volumes).

Auteure d'études préalables à la restauration de jardins historiques de Freÿr-sur-Meuse et des jardins du château d'Annevoie (publiées), des Parcs et jardins historiques de Wallonie (2008).

En 2018, elle a reçu le Prix Histoire et critique de l'Académie royale de Belgique pour sa thèse de doctorat consacrée à La naissance du jardin anglais dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège sous l'influence Lumières, actuellement sous presse (sortie juin 2022).

Maître-assistante à la Haute Ecole Charlemagne, elle enseigne l'histoire des jardins et des paysages, la conservation-restauration des jardins historiques. Elle est initiatrice et coordinatrice du projet de recherche Bio/Pat.

Cadre et objectifs du projet Bio/Pat. Enjeux liés à la préservation du patrimoine

Cadre et objectifs du projet de recherche Bio/Pat. Enjeux de la préservation du patrimoine

Associant intimement patrimoine naturel et patrimoine culturel, les parcs et jardins historiques constituent des milieux fortement anthropisés accueillant de manière paradoxale différentes formes de nature. Au-delà de leurs valeurs hautement culturelles qui en font des témoignages patrimoniaux transmis de génération en génération – c'est le sens même du mot « héritage » –, les parcs historiques accueillent également de nombreuses fonctions essentielles de production (potagers, vergers, pépinières, boisements forestiers), de régulation (réseaux hydrauliques) ou encore socioculturelles (art, loisirs actifs, détente, bien-être). Ces fonctions constituent autant de services rendus à la société et de ressources pour l'environnement.

La diversité des milieux abrités, propices à certaines espèces de faune et de flore, y compris d'espèces et de variétés rares ou de collection, fait des parcs historiques des espaces privilégiés pour le développement de stratégies en faveur de la restauration de la nature susceptibles de contribuer aux engagements de l'Union européenne notamment en matière de biodiversité environnementale.

En réponse aux effets déjà perceptibles du dérèglement climatique sur la nature (perte de diversité floristique, assèchement des réseaux d'alimentation et des sols, multiplication des problèmes sanitaires, maladies émergentes touchant certaines espèces végétales), propriétaires et gestionnaires privés et publics sont confrontés à de nouveaux défis pour conserver, gérer et perpétuer des ensembles paysagers historiques et (re)planter des arbres d'avenir, capables d'en perpétuer les qualités esthétiques mais aussi les valeurs patrimoniales et biologiques. Les bassins, plans d'eau et leurs réseaux d'alimentation, les reliefs et les vallonnements du terrain, les bosquets et les boisements, les ouvrages rustiques tels que grottes et faux rochers, tous ces éléments participent de compositions historiques soumises à

l'action ininterrompue de la nature qui les a fait évoluer dans leurs formes mais aussi dans leurs associations végétales et animales, abritant aujourd'hui des milieux de vie et des habitats au sens de la législation sur la nature (Natura 2000). Cette biodiversité bien présente dans les parcs et jardins historiques amène à envisager des modes de gestion écologique visant à protéger à la fois les sites historiques et patrimoniaux, et les espèces qui s'y trouvent dans une perspective durable et soutenable pour les acteurs de terrain. Or, ce modèle de gestion intégrée se heurte parfois aux contraintes imposées par le cadre législatif régissant d'une part la protection du patrimoine culturel et, d'autre part, celle de la nature, plaçant les propriétaires et gestionnaires de parcs historiques dans une situation parfois conflictuelle, nécessitant des choix et des arbitrages délicats.

Grâce à la présence de nombreux acteurs de terrain concernés, la journée de rencontre du 23 avril devrait apporter des réponses aux défis actuels en conjuguant harmonieusement gestion du patrimoine et gestion de la biodiversité.

GREGORY MAHY

Professeur ordinaire à ULiège, Unité « Biodiversité et Paysage », partenaire du projet de recherche Bio/Pat.

GREGORY MAHY, docteur en biologie, sciences botaniques de l'Université Catholique de Louvain est professeur ordinaire à l'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech) et maître de conférences part-time à l'Université Libre de Bruxelles. Les enseignements et recherches de Grégory Mahy concernent principalement l'écologie, la gestion de la biodiversité, la restauration et l'ingénierie écologique. Initialement intéressé par les environnements naturels, il a progressivement étendu ses recherches aux environnements anthropisés et développe actuellement des recherches en biodiversité urbaine et biodiversité industrielle. Grégory Mahy a (co)encadré une trentaine de thèses de doctorat en Europe et en Afrique subsaharienne.

Biodiversité : des réserves aux parcs patrimoniaux, une évolution de la perspective

BIODIVERSITE, désignant la variabilité du vivant à toutes ses échelles d'organisation, est un concept relativement récent émergeant de façon conjointe dans les champs scientifique, politique et de la société civile, début des années 90. Son émergence est liée à la prise de conscience de la crise du vivant, caractérisée par une extinction massive des espèces sous l'effet des pressions anthropiques : destruction des habitats naturels, surexploitation des ressources naturelles, invasions biologiques, pollutions et changement climatique. La démonstration du lien étroit entre biodiversité, fonctionnement des écosystèmes et bien être humain amène l'émergence de la convention sur la diversité biologique au sommet de Rio qui porte à l'agenda politique la préservation de la biodiversité comme une priorité aussi urgente, voire plus urgente, que la lutte contre le changement climatique.

Toutefois, de par son émergence récente, sa complexité technique, et un flou sémantique ; le concept de biodiversité, les enjeux qui lui sont liés et les stratégies à mettre en place restent généralement mal compris. L'articulation avec le concept de NATURE et les mouvements historiques de conservation et gestion de la nature est particulièrement important. D'une vision historique d'une nature idéalisée, mise à distance de l'humain dans des zones protégées,

les enjeux de biodiversité se sont progressivement imposés dans l'ensemble des espaces de production et de vie des sociétés humaines impliquant un nombre croissant d'acteurs. Cette évolution s'est articulée, notamment, sur les logiques de construction de réseaux écologiques, de valorisation des services écosystémiques, et plus récemment de développement de solutions inspirées de la nature soutenant des infrastructures vertes. La question de la nécessité de l'intervention humaine se pose également avec acuité aujourd'hui à travers l'émergence des projets de ré-ensauvagement de nos espaces.

Les parcs et jardins historiques n'échappent pas au questionnement sur l'articulation de leurs fonctions paysagères et patrimoniales avec les enjeux de biodiversité. Ils sont des laboratoires vivants où les questions de notre rapport à la nature, des liens entre notre conception de la nature et de la biodiversité, des implications pour la gestion de cette nature et de cette biodiversité, peuvent être posées avec pertinence. Une enquête préliminaire montre que les acteurs des parcs et jardins historiques considèrent que la biodiversité fait partie des enjeux de ces espaces, bien que pouvant représenter une contrainte pour les fonctions esthétiques et patrimoniales. Une majorité de répondants intègrent des actions en faveur de la biodiversité dans leur gestion mais identifient, en même temps, un manque d'information, d'outils adaptés et de soutien pour développer des stratégies ambitieuses.

ANNE MARCHAND

Ingénieur territorial, chef d'unité patrimoine naturel à la Direction des parcs du Département des Hauts-de-Seine, vice-présidente de l'association Hortis

Experte nationale auprès de la 7^e section de la commission supérieure des monuments historiques du Ministère de la Culture pour la conservation des jardins historiques et espaces naturels remarquables.

Entre 2009 et 2010, elle intègre le Master 2 « Jardin historique et patrimoine », puis en 2011, le Centre des Monuments Nationaux comme responsable de la mission d'expertise sur le patrimoine végétal. Elle coordonne les plans de gestion des domaines nationaux de Rambouillet et Saint-Cloud.

A partir de 2017, elle intègre le Département des Hauts-de-Seine et en 2021 prend la direction de l'unité du patrimoine naturel, responsable de la stratégie nature du département.

Parallèlement, elle est vice-présidente de l'association « Hortis, les responsables d'espaces nature en ville » (www.hortis.fr)

Intégration du suivi de la biodiversité dans les parcs historiques des Hauts-de-Seine (France)

La faune et la flore entre enjeux patrimoniaux et de biodiversité dans les jardins historiques

La présence des espèces et les notions de nature dans les jardins historiques sont une préoccupation contemporaine. En dehors du domestique, de la collection ou de l'acclimaté, la faune et la flore sauvage ont longtemps été écartées de nos jardins au motif qu'elles perturbent le travail du jardinier. Cette question interroge plusieurs concepts, en premier lieu, le rapport à la nature avec les paradigmes contemporains qui s'imposent aux propriétaires et gestionnaires.

1. Sauvage, acclimaté, domestique ou de collection, quelle place pour le vivant ?

Depuis l'antiquité jusqu'à la fin du 19^e siècle, la littérature sur l'art des jardins est très spécifique. Les auteurs anciens ont une idée très précise sur la place des espèces qui s'y trouvent :

- Le sauvage : de Plin l'Ancien, en passant par Pétrarque, Buffon, Darwin et Thoreau, la vie sauvage intrigue les auteurs qui observent bien souvent la faune ou la flore sauvage depuis leur jardin et forment le courant des premiers naturalistes.
- L'acclimaté : avec la découverte de l'Amérique, ce sont les récits de voyage des explorateurs qui permettent de découvrir de nouvelles plantes et de nouvelles espèces. Humbolt et Darwin sont les plus connus. Ces espèces acclimatées deviennent un enjeu économique.
- Le domestique et les collections : c'est la littérature des traités d'agriculture, de maraîchage, de cultures comme celles des pépinières, des traités de jardiniers ou d'horticulture qui renseignent sur ces espèces. En France, les plus connus sont ceux de La Quintinie, Olivier de Serres ou Duhamel de Monceau.

Au 20^e et 21^e siècle, l'écologie prend le pas et des auteurs comme Rachel Carson (1962, le printemps silencieux), Gilles Clément (2004, le manifeste pour le tiers paysage) ou Vinciane Despret (2019, Habiter en oiseau) défendent la nature et les nouveaux modes de gestion des jardins.

2. La conservation des espèces et des exemples de gestion écologique en France

L'instauration d'un système de protection / conservation débute durant la seconde moitié du 19^e siècle, liée à la patrimonialisation des paysages et en France, la spécificité du « pittoresque ». Les premiers espaces naturels protégés sont les paysages de la forêt de Fontainebleau. A partir de 1971, la création du premier ministère de l'environnement permet la création du premier inventaire des espèces. La convention climat de 1992 à Rio instaure les termes de biodiversité et met en évidence les problèmes d'érosion des espèces.

Les enjeux de biodiversité en France concernent la flore, les habitats naturels et la faune. Il n'est plus question de sauvage ou de domestique mais d'autres notions permettent de mettre en œuvre dans les jardins historiques des modes de gestion écologique. L'intérêt à l'heure actuelle, est bien de protéger un site historique et patrimonial par les espèces qu'on y trouve. Pour cela la connaissance des habitats écologiques, des espèces patrimoniales, exotiques, envahissantes, allochtones, horticoles, les micro-habitats est importante. Au travers de jardins français comme celui de Sceaux, Saint-Cloud et la vallée aux loups, des exemples seront proposés pour illustrer ces notions.

KOEN HIMPE

Chercheur en patrimoine, assistant inventaire et protection des jardins et parcs historiques

Koen est architecte paysagiste (PHITS Anderlecht, 1989) et travaille comme chercheur au département Recherche et Protection de l'Agence du Patrimoine, où il réalise des inventaires et élabore des dossiers de protection concernant le patrimoine arboricole, les jardins et parcs historiques et les paysages de valeur. Il a également apporté des contributions sur le patrimoine

de la Première Guerre mondiale. Il s'implique activement dans le domaine du château de Poeke, où il suit la gestion du parc et organise régulièrement des excursions. Koen mène aussi des recherches sur l'œuvre des architectes paysagistes français Henri et Achille Duchêne, tant en Belgique qu'à l'étranger.

DRIES CLAEYS

Chercheur en patrimoine, coordinateur du plan directeur des domaines historiques à l'Agence flamande du patrimoine

Dries a obtenu un doctorat en histoire (KU Leuven, 2019) avec une thèse sur la reconstruction de la campagne belge après la Première Guerre mondiale. Depuis 2020, il travaille comme chercheur à l'Agence du patrimoine. À ce titre, il est le chef de projet du plan directeur du patrimoine immobilier des domaines historiques. En outre, Dries est impliqué dans l'inventorisation du patrimoine paysager et l'évaluation des sites protégés en Flandre.

Expériences de plans de gestion intégrée dans des jardins et parcs historiques en Flandre. Initiatives stratégiques pour l'avenir des domaines historiques

L'élaboration de plans de gestion intégrée n'est pas encore couramment pratiquée en Flandre. La législation sur la gestion des forêts (secteur nature), introduite en 1990, a donné l'impulsion à l'élaboration de plans de gestion. Lorsque la législation sur le patrimoine paysager (secteur culture) a été modifiée en 1996, l'élaboration de plans de gestion y a également été officiellement inscrite. Etant donné le peu de concordance entre les législations, il n'existe pas de base pour une véritable approche intégrée, sauf exemples isolés.

Le développement d'un vade-mecum global sur la gestion harmonieuse des parcs et des espaces verts en 2004 a donné un élan important. Cependant, avec l'attention accrue portée au déclin de la biodiversité européenne, l'intérêt s'est déplacé vers des valeurs naturelles spécifiques et menacées. Cette évolution a conduit à un ajustement unilatéral et même à une reformulation des initiatives législatives dans le domaine de la gestion des grandes zones forestières et naturelles, y compris les parcs historiques et les domaines ruraux attenants.

En 2017, une révision du cadre législatif a consacré pour la première fois l'élaboration de plans de gestion intégrée. Ce sont surtout les administrations publiques qui avaient déjà acquis une certaine expérience dans le développement territorial qui a montré la voie. Plus récemment, des plans de gestion intéressants ont également été élaborés pour des propriétés privées. Cette évolution est encourageante car elle montre que la piste de l'intégration est de plus en plus empruntée.

Les parcs et jardins historiques participant souvent d'un ensemble plus vaste, un projet pour la gestion des domaines historiques a été initié en 2020 et un instrument gouvernemental nouveau a été établi à cet effet : le plan directeur du patrimoine immobilier (OERP). Il s'agit d'une sorte de 'plan de gestion intégrée à échelle macro', dans lequel une vision d'avenir passe par le développement d'un programme d'actions. Le document liste l'ensemble des instruments et des ressources à la disposition des autorités administratives. En ce sens, il répond à une dynamique ascendante et à des questions sociétales. Dans le même temps, il encourage la responsabilisation des citoyens en établissant une vision partagée préalable à l'élaboration d'actions concrètes. L'objectif final est la formulation d'une politique intégrée

permettant de trouver des solutions communes aux besoins spécifiques du patrimoine et des autres secteurs.

Le projet plan directeur OERP fait un nouvel équilibre entre conservation et développement tout en tentant de jeter des ponts entre le gouvernement et les citoyens : propriétaires, gestionnaires, résidents locaux et entreprises sont parties prenantes dans le projet. Une nouvelle répartition entre coûts privés et avantages sociaux est recherchée, les domaines ruraux fournissant de nombreux services à la société alors que leur gestion est principalement supportée par le propriétaire.

Le projet OERP fait actuellement l'objet d'un projet pilote dans la région du Bulskampveld, entre Bruges et Gand. Ce projet s'appuie en grande partie sur les recherches menées ces dernières années dans le cadre du projet Interreg Innocastle à l'instigation de la Haute École de Gand/KASK (<https://projects2014-2020.interregeurope.eu/innocastle/>). En février 2022, une déclaration d'intention a été signée, annonçant : « *Nous voulons développer les domaines historiques de manière durable en travaillant à partir d'une compréhension partagée vers des solutions orientées vers la politique et la gestion de ces lieux multifonctionnels et signifiants* ».

GHISLAIN D'URSEL

Propriétaire, partenaire du projet de recherche Bio/Pat.

Après des études de sciences économiques et sociales à Namur, Leuven et Rotterdam (NL) Ghislain d'Ursel entame une carrière dans le secteur maritime à l'étranger pour ensuite verser dans une carrière financière en Belgique.

Depuis 1990 il combine sa carrière professionnelle avec la gestion d'une propriété historique familiale située en Hesbaye flamande. Conscient de l'importance de conserver et faire vivre cet ensemble pluridisciplinaire il s'applique à développer plusieurs fonctions sur la propriété dans un équilibre subtil, tout en respectant le caractère historique et naturel de celle-ci.

Fervent défenseur de la gestion privée du patrimoine historique il dirigea l'union européenne des associations de patrimoine privé (European Historic Houses) de 2000 à 2008, pour ensuite présider l'aile flamande des Demeures Historiques belges. C'est dans cette dernière fonction qu'il suit de près la législation flamande en matière de conservation du patrimoine historique. Ghislain d'Ursel est actif dans diverses associations de propriétaires privés aussi bien en Belgique qu'au niveau européen. Il est également présent dans plusieurs organismes publics en Région flamande pour la protection du patrimoine et de l'environnement.

Le domaine de Hex : état des lieux et défis d'une gestion intégrée

L'origine de la seigneurie de Hex remonte au 12^e siècle, mais c'est au 18^e siècle que la propriété prend sa forme définitive en tant que maison de plaisance. Étant située en Hesbaye, région extrêmement fertile, la propriété a toujours été façonnée par l'agriculture et la fructiculture.

Les rares zones vertes encore présentes sur la propriété ont permis de conserver une grande biodiversité aussi bien au niveau de la flore que de la faune. Grâce à une gestion équilibrée et dynamique depuis l'origine, Hex a su garder une grande authenticité patrimoniale ainsi qu'une valeur environnementale exceptionnelle. Ainsi l'on observe de nombreuses espèces végétales et animales qui sont répertoriées et suivies.

Cela a valu à la propriété d'être primée par de nombreux classements : paysage, monument historique, Natura 2000 et European Wildlife Estate. Si cette superposition de classements récompense une gestion rigoureuse depuis 250 ans, elle présente néanmoins de lourdes contraintes légales et administratives.

Depuis le début des années '90 l'on observe de grosses perturbations de la biodiversité dues au changement climatique : tempêtes, sécheresse, hausse de la température moyenne, maladies, attaques d'insectes, etc...

L'industrialisation de l'agriculture et les remembrements agricoles encouragés par l'Europe ont aussi fortement affecté la biodiversité.

Une politique environnementale trop restrictive dictée par des arguments dogmatiques plutôt que par des critères scientifiques peut également appauvrir la biodiversité.

Il en résulte que le parc a subi de tels dégâts en 30 ans qu'il en est défiguré. Des alignements d'arbres formant des écrans de verdure, des bosquets savamment plantés, des arbres solitaires dont certains sont des champions de Belgique, ont été ravagés par ces perturbations climatiques ; des sources, des cours d'eau et des étangs ont été asséchés.

Quelles sont les solutions ?

Observation : il est important d'observer l'évolution de la nature afin d'évaluer l'état sanitaire de la flore et de la faune.

Action : planter des variétés et espèces de végétaux adaptées au climat.

Contraintes :

1. Classements : monument historique vs Natura 2000 ; incompatibilité ?
2. Légales : espèces indigènes vs non-indigènes : quel choix, science ou doctrine ?
3. Choix du propriétaire : a-t-il encore la liberté de gérer son bien comme il l'entend ?

Conclusion : les défis étant importants et urgents ; il faut agir vite. Le propriétaire-gestionnaire doit agir en respectant l'esprit du site dont il a la responsabilité. Il devra tenir compte de nombreuses contraintes et lourdeurs administratives, mais le bon sens lui apportera des solutions.

LOUIS LE HARDÏ DE BEAULIEU

Propriétaire, partenaire du projet de recherche Bio/Pat.

Au-delà d'une activité professionnelle bien différente dans le monde académique, Louis le HardÏ de Beaulieu se passionne – comme les six générations qui l'ont précédé dans ce rôle - pour la conservation d'un vaste parc paysager en zone périurbaine (Gosselies) et pour la préservation autant que pour le développement de ses atouts en termes de biodiversité.

Le Bois-Lombut : un parc paysager en milieu périurbain ; entre expérience et perspectives

Au terme d'une brève mise en contexte spatio-temporelle du domaine, l'exposé s'attachera à illustrer combien la conception paysagère initiale d'un parc peut être porteuse de sens en termes environnementaux. Au-delà, la conservation des lieux et de leurs aspects singuliers contribue aussi quantitativement et qualitativement au maintien d'un important capital de

biodiversité. Bien plus, en fonction des choix de gestion opérés, le parc recèle un potentiel non négligeable d'accroissement de cette diversité biologique. Pour autant, la conservation du patrimoine et le maintien voire le développement du cadre environnemental ne peuvent se faire qu'en tenant compte des impératifs d'une saine gestion économique du domaine. Cette dernière est en effet la condition sine qua non de la pérennisation du parc et donc aussi de la nature qu'il abrite. Enfin, la fertilisation croisée entre patrimoine, biodiversité et gestion responsable est de nature à offrir, au-delà des limites géographiques du domaine considéré et dans une démarche citoyenne, une contribution positive à l'image de marque d'une région qui, après des heures sombres, réinvente son devenir.

ALEXIS BILLON

Architecte Paysagiste, Maître-assistant à la Haute École Charlemagne, coordinateur du projet de recherche Bio/Pat.

Diplômé en 2021 d'un master en Architecture du Paysage à Gembloux-Agro-Bio Tech, il est sensibilisé durant sa formation aux problématiques de préservation des paysages et des dérèglements environnementaux. Il conclut ses études avec la présentation d'un mémoire portant sur l'étude des services écosystémiques en parcs et jardins historiques, récompensé par le prix de l'ABAJP 2021.

Il valorise aujourd'hui ses intérêts pour le patrimoine et la préservation des paysages et de la biodiversité à travers diverses activités professionnelles : Enseignant en histoire des jardins et du paysage dans le Bachelier en Architecture des Jardins et du Paysage (Haute Ecole Charlemagne) ; Chargé de mission 'Cimetières' au sein de l'asbl Ecowal, qui accompagne notamment les communes wallonnes dans le cadre de la végétalisation raisonnée des cimetières ; Architecte paysagiste et co-fondateur de l'Atelier LOCO, un bureau d'architecture du paysage tourné vers la valorisation des paysages locaux dans les projets d'aménagement paysagers.

Apport de l'étude des services écosystémiques en parcs historiques

L'homme est lié à la nature depuis toujours et tire profit des nombreuses ressources qu'elle lui offre. Ressources alimentaires, matières premières, sources d'énergie et de symboliques sont autant d'éléments que l'homme puise dans son environnement et qui sont indispensables à son bien-être. Ce lien étroit s'est caractérisé de différentes manières au fil des siècles. Les parcs et jardins historiques, œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, en sont aujourd'hui encore un témoignage. Leur évolution au fil du temps illustre en partie la variation de ce lien entre l'homme et la nature : l'histoire des jardins reflète celle de l'homme.

Mais cette histoire s'écrit aujourd'hui dans un contexte de dérèglements climatiques et de dégradation des écosystèmes, de la biodiversité et des fonctions et services qu'ils nous offrent. L'augmentation de l'impact humain sur l'environnement depuis les années 1950 a désormais des conséquences profondes sur ces dérèglements et dégradations environnementaux. Le bien-être humain étant intimement lié à notre environnement et à la nature, ces détériorations sont particulièrement inquiétantes pour l'avenir de nos sociétés. Il devient urgent et dans notre intérêt, de trouver des solutions pour maintenir les fonctions et services que nous procurent les écosystèmes.

L'étude des services écosystémiques menée au sein du parc paysager du Bois-Lombut (Gosselies) a permis d'évaluer dans quelles mesures les parcs et jardins historiques ont un rôle à jouer dans ce nouveau chapitre de notre histoire. Encore peu mise en place en jardins historiques, cette évaluation révèle pourtant qu'un large panel de services écosystémiques est rendu à la société par le parc du Bois-Lombut, aussi bien en termes culturels, que d'approvisionnement ou de régulation. Au-delà de cet aspect, ce type d'étude permet également d'apporter des pistes de réflexion en matière de prescriptions de gestion, afin de valoriser les services écosystémiques dans le parc tout en tenant compte et en respectant l'aspect patrimonial du site.

L'évaluation des services écosystémiques permet ainsi de révéler tous les intérêts qu'offrent les parcs et jardins historiques dans un contexte de dérèglements climatiques et de dégradation des écosystèmes et de la biodiversité, mais surtout d'illustrer la pertinence de l'intégrer plus régulièrement dans les documents de gestion des parcs et jardins historiques, afin de rendre leur maintenance plus durable.

BRUNO CAMPANELLA

Attaché au Département du patrimoine naturel d'Urban.Brussels

Après ma formation d'Ingénieur agronome à Gembloux, j'ai eu la chance de pouvoir y poursuivre des travaux de recherche. D'un Doctorat sur la dépollution des sols, ces recherches m'ont mené progressivement à découvrir le monde des arbres (méthodes de diagnostic, revitalisation, gestion des tailles et biomécanique des branches, mycorhization). Durant ces années, par la rencontre de personnes irremplaçables et d'arbres magnifiques, se sont poursuivies ma formation et ma passion. Aujourd'hui, tout en continuant à apprendre d'eux, j'essaye d'être au service des arbres remarquables bruxellois au sein du Département du Patrimoine naturel d'Urban.

Diversité des essences et opportunités de résilience dans les parcs classés bruxellois

Politique d'urbanisation, maladies émergentes, changement climatique, les défis s'additionnent pour rendre l'exercice de plantation d'arbres d'avenir de plus en plus complexe. Que planter ? Comment planter le bon arbre au bon endroit ? Le gestionnaire d'espace vert se trouve souvent bien dépourvu car il n'a plus comme choix que des tilleuls, érables, charmes, et chênes indigènes. Et pourtant, nos prédécesseurs n'ont-ils pas déjà dû relever des défis équivalents, et avec succès si on en juge par la qualité paysagère, esthétique et biologique de nombreux parcs bruxellois ? L'exposé prend l'exemple (très résumé) de la création du parc de Woluwe, en lien avec celle de l'Avenue de Tervuren, entre 1895 et 1910. Il s'agit bien d'une création de l'homme, de toute pièce, sur base de terres agricoles remaniées en profondeur parfois. Aménagements de plans d'eau, de vallonements, de faux rochers en rocaille ont formé une base historique sur laquelle la nature est ensuite entrée en action pour faire évoluer l'espace, les associations végétales, et former ce que nous appelons aujourd'hui des habitats au sens de Natura 2000. Création de l'homme et de la nature, qui nous apprend que déjà à l'époque, deux conceptions de ce que devait être un parc public s'opposaient, très artialisée ou plus respectueuse des processus naturels, de Lainé à Van der Swaelmen. La leçon que nous

pouvons en tirer aujourd’hui est double. D’une part, il n’est pas possible de nier les aptitudes et besoins naturels des arbres que nous prévoyons de planter. Vérifier leur bonne adaptation aux conditions de ‘station’ reste un préalable incontournable. D’autre part, des essences non indigènes peuvent nous être utiles pour faire face aux défis évoqués en préambule. De nombreuses essences, très variées en ce qui concerne leurs provenances, ont été plantées au parc de Woluwe. A nous d’observer ce qu’elles sont devenues aujourd’hui, d’en tirer les leçons et d’apprendre tout simplement de l’expérience mise en place par nos prédécesseurs, il y a un peu plus d’un siècle.

ARNAUD SEPULCHRE

Conseiller Natura 2000 & appui scientifique chez Natagriwal

Passionné depuis l’enfance par la nature et son observation, Arnaud Sepulchre est diplômé de l’université d’Oxford en gestion de l’environnement et conservation de la biodiversité. Il a travaillé pendant deux ans comme conseiller dans le programme agro-environnemental en Angleterre. De retour en Belgique, il effectue une mission chez ELO (*European Landowner Organisation*) avant d’intégrer l’équipe Natura 2000 et la cellule d’appui scientifique de l’asbl Natagriwal en 2014. Sa mission principale consiste à encadrer des projets de subvention à la restauration écologique et à évaluer les objectifs de restauration visés par les projets.

Mise en œuvre de mesures agro-environnementales et gestion du réseau écologique européen Natura 2000. Gestion des patrimoines des domaines de Freyr et de Boneffe

Natagriwal est une association sans but lucratif (asbl) dont la principale mission est d’informer, conseiller et encadrer les agriculteurs, forestiers et propriétaires publics ou privés dans la mise en œuvre du programme agro-environnemental et du réseau écologique européen Natura 2000. Natagriwal regroupe les conseillers en agro-environnement (ou « conseillers MAE ») et les « conseillers Natura 2000 » dont les activités couvrent toute la Région wallonne. Depuis peu, les missions de Natagriwal comprennent également l’encadrement de la subvention à la plantation des haies et des vergers ainsi qu’un soutien envers les éleveurs qui sont impactés par la présence du loup.

Pour cette journée de rencontre au sein du projet Bio/Pat, cette présentation se focalisera sur les outils de subvention disponibles pour les propriétaires/gestionnaires en termes de création, restauration et gestion de leur patrimoine naturel. L’exposé passera en revue les fonctionnements de base et les conditions d’éligibilité des différentes subventions avant de présenter deux projets de restauration qui ont été effectués au sein de sites historiques. Dans un premier temps, la présentation exposera le cas des étangs de Boneffe avec la restauration du système hydraulique et la redynamisation de la roselière en faveur de la faune présente sur le site. Dans un second temps, l’exposé présentera le projet dans les jardins du château de Freyr avec la restauration d’un verger conservatoire en faveur du cortège faunistique qui y est associé. A titre d’exemple, d’autres travaux de restauration seront également présentés tel que l’étrépage, la création de mares et la restauration de prairies de fauche. Enfin, la présentation terminera sur les engagements qu’impliquent les subventions à la restauration et sur les suivis scientifiques.

Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un terrain en Natura 2000 et vous souhaitez réaliser des aménagements pour la nature ? Contactez votre conseiller de terrain sur notre site Natagriwal.be.

CHARLOTTE DESCAMPS

Attachées au SPW ARNE, Direction de la Nature et des Espaces verts

Bioingénieur de formation et titulaire d'un master en Gestion des Forêts et des Espaces naturels (GFEN), j'ai eu l'occasion de reprendre un poste d'assistantat à la faculté à l'UCLouvain. Durant cet assistantat, j'ai mené des travaux de recherche en écologie sur les relations plantes-pollinisateurs, qui a abouti à la publication d'une thèse de doctorat en 2021. J'ai ensuite rejoint la Direction de la Nature et des Espaces verts, où je suis en charge de la coordination du dossier de la stratégie biodiversité 360° et de l'équipe « aires protégées » visant à augmenter les surfaces de réserves naturelles pour le territoire wallon.

MYRIAM AUQUIERE

Attachées au SPW ARNE, Direction de la Nature et des Espaces verts

Géologue de formation, j'ai repris des études d'architecte paysagiste en 2004. J'ai d'abord exercé comme paysagiste indépendante, puis j'ai rejoint la Direction des Espaces verts en 2014. Je suis responsable du parc Bivort à Jumet, ce qui me permet d'être confrontée à la réalité de la gestion d'un parc. J'ai également la charge de la thématique 'Nature en ville'. Entre autres missions, je co-pilote les appels à projets pour la création d'espaces verts en milieux urbanisés dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques. Je suis également membre du jury du label 'parcs et jardins remarquables' et du jury 'Wallonie en fleurs'.

Stratégie Biodiversité et gestion écologique des espaces verts à l'échelle de la Wallonie

La préservation de la biodiversité est au cœur même des missions de la Direction de la Nature et des Espaces verts (Département Nature et Forêt, SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement). Depuis maintenant plusieurs décennies, la société a conscience de devoir préserver cette biodiversité ; cependant, jusqu'à récemment, cette préservation était envisagée à travers la protection d'espaces délimités dans le territoire. Or il y a une réelle nécessité de prendre en compte la préservation de la biodiversité dans tous les secteurs de notre société, que ce soit dans l'agriculture, dans l'aménagement du territoire, etc. Suite à ce constat, le Gouvernement wallon, après des réflexions débutées en 2018 à travers les Ateliers de la biodiversité, a décidé d'élaborer une stratégie biodiversité 360° pour son territoire, en articulation avec les objectifs internationaux de préservation de la biodiversité. Cette stratégie inclut également une meilleure intégration de la biodiversité dans les espaces urbanisés ; ceci passe, entre autres, par une gestion et un aménagement adéquat des espaces verts. La Wallonie en ce sens a édité en 2020, un guide à destination des gestionnaires de parcs, jardins, et autres espaces verdurisés, pour les amener vers une gestion écologique des espaces verts en Wallonie, au-delà de la gestion différenciée. Ce guide se veut un support de référence, permettant d'allier les dimensions multifonctionnelles de ces espaces, avec la préservation de

la biodiversité. Un label « ecojardin » est en cours de réflexion afin de reconnaître et encourager ceux qui se lancent dans la gestion écologique de ce patrimoine vivant. La conciliation d'enjeux patrimoniaux et historiques avec la préservation de la biodiversité est possible, tel que cela est illustré par la gestion au Domaine de Mariemont.

SYLVAIN BOISSON
ULiège, Unité « Biodiversité et Paysage »

Expert en écologie urbaine et coordinateur du projet de Spin-Off MURVERT. Bioingénieur en sciences agronomiques diplômé en 2011, il est titulaire d'une thèse de doctorat sur la conservation d'espèces végétales rares menacées dans les carrières en région tropicale. Il est actuellement en charge de l'équipe travaillant sur les infrastructures vertes à haute valeur pour la biodiversité : notamment les murs végétaux, les toitures végétales et les autres aménagements urbains en lien avec le réseau écologique ainsi que le développement d'applications de gestion de la biodiversité.

Mettre en pratique des actions biodiversité avec BioPlanner

Quelles que soient les ambitions en termes de biodiversité, la gestion quotidienne des espaces peut devenir un véritable problème pour prioriser les actions, coordonner une équipe ou simplement évaluer l'intérêt des zones pour la biodiversité. BioPlanner est une application web dédiée à la gestion de la biodiversité au travers d'actions concrètes à déployer.

Créée par une équipe d'experts de l'Unité Biodiversité et Paysage (Gembloux Agro-Bio Tech), cette solution digitale facilite la mise en œuvre et le suivi d'actions favorables à la biodiversité en offrant un support quotidien aux responsables et aux opérateurs des espaces extérieurs. Entre autres, cette application web est utile pour les acteurs soucieux de progresser vers la gestion différenciée.

BioPlanner centralise des informations liées à la faune et la flore spécifique d'un ou plusieurs espaces en incluant un guide photographique. De la haie à la toiture végétale, en passant par la mare, BioPlanner guide ensuite les opérateurs pour le suivi quotidien de l'impact des actions établies sur la biodiversité mais également pour l'optimisation des itinéraires techniques de gestion et d'intervention, ou justement les périodes à éviter pour préserver la biodiversité.

BioPlanner permet de consulter et de générer un état des lieux visuel et clair de la situation d'un espace à n'importe quelle période de l'année pour faciliter les prises de décisions et la communication vers le public.

STEPHANE ABRAS
Ingénieur forestier

Ingénieur forestier du cantonnement de Nassogne pour le Département de la Nature et des forêts (ARNE). Précédemment coordinateur adjoint pour le contrat rivières de la Haute-Meuse.

GERARD JADOUL

Coordinateur du projet Nassonia depuis son commencement (2018).

Administrateur de la Coopérative Ecofirst. Responsable de nombreux projet de restauration/protection de la Nature (Projet Life tourbière, Life Elia...).

VALENTIN CLAES

Bioingénieur

Diplômé en 2019 de Gembloux Agro-Bio Tech avec un master en Gestion des Forêts et des Espaces naturels (GFEN). Chargé de mission pour le projet Nassonia depuis presque trois ans au sein de la coopérative Ecofirst.

Mise en place d'un inventaire forestier des arbres d'intérêt dans le cadre du projet Nassonia

Dans le cadre du projet Nassonia, un inventaire a été mis en place sur plus de 1000 ha de la forêt de Saint-Michel-Freÿr.

Cet inventaire hybride, mené par l'équipe de projet (DNF et Fondation Pairi Daiza), permet de prendre en compte autant les facteurs sylvicoles « classiques » : hauteur de recoupe, qualité des arbres à haute valeur économique ..., que de nombreux paramètres biologiques cruciaux pour le bon fonctionnement de l'écosystème forestier et la biodiversité : arbres et volumes de bois morts, cavités, arbres d'intérêt biologique...

Dans le cadre de cet inventaire, 4 catégories d'arbres ont été inventoriées :

- Les arbres morts : arbres morts de plus de 120 cm de circonférence ;
- Les arbres d'intérêts biologiques : présentant des micro-habitats biologiquement intéressants repris de l'Indice de Biodiversité Potentiel (Lierre, cavités, charpentièrre morte, nids, airs de rapaces ...) ;
- Les arbres d'intérêt économique : arbres présentant des caractéristiques phénotypiques qui en font potentiellement des arbres de haute valeur économique (Grume de qualité, loupe, broussins...) ;
- Les semenciers : située en Haute-Ardenne, la forêt de Saint-Michel est composée à 87 % de deux essences : le hêtre et l'épicéa. Il est donc apparu nécessaire d'inventorier également l'ensemble des arbres d'essences moins courantes (érable sycomore, érable plane, aulne, frêne, houx, charme, bouleau, sorbier) afin de les préserver et de les favoriser dans une optique de diversification forestière.

L'ensemble de ces éléments étant géoréférencés pour donner une répartition spatiale de ces différents éléments au sein de la forêt.

Cet inventaire a été réalisé durant l'hiver 2021-2022 par l'équipe du projet. De nombreuses associations sont également venues prêter main-forte à cet inventaire (FoNa, SRFB, La Haute École Provinciale de Hainaut, Agora citoyenne Nassonia ...).

Les résultats de cet inventaire ont permis de fournir de très nombreuses informations essentielles pour les décisions relatives au futur de cette forêt.